

ATTESTATION DE CONFORMITÉ UNITAIRE

ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure, et des Libertés locales

Codification Référence Indice VIM61P2.5 2004-I Indice A

ministère de l'Équipement. des Transports, de l'Aménagement du Territoire. du Tourisme et de la Mer

secrétariat d'Etat aux Transports et à la Mer

Vu l'avis favorable émis par la commission nationale des matériels de sécurite aéroportuaire (CNMSA) lors de sa séance du 26 janvier 2005,

la présente attestation de conformité, référence 2004-I Indice A, est délivrée à la société :

SIDES SA 182 rue de Trignac 44600 SAINT NAZAIRE FRANCE

pour le véhicule suivant :

Type: Véhicule SSLIA Codification: VIM61P2.5

N° Série: VF9 VR2612 33 036003

Cette conformité a été appréciée par rapport au référentiel : spécifications techniques communes STNA du 20 mars 2002.

En conséquence, l'usage de ce véhicule est autorisé pour la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports. Le logo prévu par l'arrêté du 9 janvier 2001 et défini par la CNMSA peut y être apposé.

Toute modification caractéristique du véhicule est soumise à accord préalable des ministres concernés, sur proposition de la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire.

-4 FEV. 2005

Fait à Paris, le

Pour le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales,

Chef du Burrau des Relatione Industrielles

Philippe DESCHAMPS

Pour le ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement l'ansports, du territoire, du Tourisme et de la Mer. de la

> Pour le Chot du Educa u Canbo Aóriannas

L'ingénisur Géneral des Penta-et-Chaussées chargé de la Bous-Direction

qui vernent et Affaires Générales »

Kim NGUYEN

Secrétariat CNMSA: Service Technique de la navigation aérienne STNA/6BS

1 avenue du Dr Maurice Grynfogel RP 1084 31035 TOULOUSE CEDEX téléphone : +33 (0) 562 14 59 59 93 télécopie + 33 (0) 562 14 50 06

mel : jean-luc.thirion

@aviation-civile.gouv.fr